

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 20, DECEMBRE 2025

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 20 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2025)

This certificate is awarded to

Dama Ninao

(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2025 = 6.907

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue

interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur HETCHELI Follygan, Université de Lomé, Dr BASSANE Ernest (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur AVEGNON Komi Xolali, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr YEKE Ulrich-Ariel,

Université Omar Bongo (Gabon), Dr AWOKOU Kokou (MC), Université de Lomé, Dr PIDABI Ghabana (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr TONYEME Bilakani (MC), Dr LONGA Banabia, Université de Lomé, Dr NPAKOU Bantchin (MC), Université de Lomé, Kouawo Candide Achille Ayayi (MC) Université de Lomé, Dr GNAGNON Kossi Wonouvo, Université de Lomé, Dr KPASSAGOU Lodegaena Bassantea, Université de Lomé, Dr ANDOU Weinpanga A. (MC), Université de Lomé, Dr GNANE Napo (MC), Université de Lomé

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Cette revue facture les frais de publication à **50 000F** détaillés comme suit :

- les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article ;
- à l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**.

Le paiement des frais se fera via les opérateurs téléphoniques.

- Envoi par **Western Union, Ria, Money Gram** (Bref, les canaux internationaux pour les auteurs devant envoyer les frais hors du Togo) à **TCHASSIM Koutchoukalo** (mail : mtchassim@gmail.com)
- ou par **Tmoney** (au numéro **00228 90 22 89 93**) pour les nationaux.

Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des

schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs.

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net, visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net ou nous contacter : Tel : 00228 90 22 89 93.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **LES PROVERBES DANS LA TRADITION EDUCATIVE KISSI DE
KISSIDOUGOU, EN GUINEE-CONAKRY ----- 17**
Dr CAMARA Abdoul Karim, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
Dr BONGONO Yomba, Université Julius NYERERE de Kankan (Guinée-
Conakry)
2. **DEVELOPPEMENT RURAL CONTRAIRE : BOKO HARAM ET LES
MUTATIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU LAC (TCHAD) ----- 32**
ADOUM Forteye Amadou, Département de Géographie, Université de
N'Djamena (Tchad)
DJANGRANG Man-na, Centre National de Recherche pour le Développement
(CNRD) (Tchad)
ZOUA BLAO Martin, Département de Géographie, Université de N'Djamena
(Tchad)
3. **« CORRESPONDANCES » DE BAUDELAIRE : FONDATION
ÉPISTÉMOLOGIQUE D'UNE POÉTIQUE SYMBOLISTE ----- 52**
N'GONIAN Kouassi Anicet, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
(Côte d'Ivoire)
4. **LA MÉDECINE PERSONNALISÉE ET LA MÉTAPHORE DU
RÉDUCTIONNISME GÉNÉTIQUE: ENJEUX PHILOSOPHIQUES
CONTEMPORAINS ? ----- 68**
OUÉDRAOGO Arounan, Université de Tours (France)
5. **AUTOBIOGRAPHIES FUNÉRAIRES DES HAUTS DIGNITAIRES :
APPORTS A L'HISTOIRE PHARAONIQUE (2500-1300 AV. J.-C.) ----- 90**
TRAORE Assa Dramane, Université des Sciences Sociales et de Gestion de
Bamako (Mali)
6. **LA CONVENTION 32 TCHADO-FRANÇAISE----- 108**
DOMARDEEL Ali, Université de N'djaména (Tchad)
NDIGUYANA Mahnkoiri, Université de Sarh (Tchad)

7. LA PHILOSOPHIE DE LA MÉDECINE DE GEORGES CANGUILHEM --128
OUÉDRAOGO Arounan, Université de Tours (France)
8. LE COMMERCE DES PRODUITS ARTISANAUX DU CAMEROUN
SEPTENTRIONAL : LA PRÉCARITÉ DANS L'AUTO-EMPLOI. -----145
BATOUL Bouba, Université de Ngaoundéré (Cameroun)
9. FUNCTIONS OF HOMICIDE IN SHAKESPEARE'S TRAGEDIES : A
READING OF *HAMLET AND MACBETH* -----160
KLOUTSE Biava Kodjo, Université de Kara (Togo)
10. MODELÉ GRANITIQUE ET DÉGRADATION DE LA ROUTE NATIONALE
A3 EN ZONE TROPICALE HUMIDE DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENT CLIMATIQUE (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE) -----178
LOUKOU Bolley Josué Aristide, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJE Bi Doutin Serge, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Brou Raymond, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. VERBES COGNITIFS, MARQUEURS DE SUBJECTIVITÉ ET
D'ACQUISITION DE LA CONNAISSANCE DANS *LE MONDE
S'EFFONDRE* DE CHINUA ACHEBE -----196
CAMARA Mohamed, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
12. DU ROMAN INITIATIQUE AU ROMAN HISTORIQUE DANS *VOYAGE
INITIATIQUE* DE NOËL-AIMÉ NGWA NGUÉMA -----211
MOUPOUMBOU Clément, Université Omar BONGO de Libreville (Gabon)
13. LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE : DERIVES ET PERSPECTIVES -----229
FOFANA Daniel Chifolo, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. « LUTTE POLITIQUE AU CAMEROUN POSTCOLONIAL : ENTRE
ELIMINATION DES ADVERSAIRES POLITIQUES ET CONSERVATION
DU POUVOIR (1958-1971) » -----246
DEUGA CHIEUDJUI Joseph Magloire, Université de Dschang (Cameroun)
15. DÉTERMINANTS SOCIOÉCONOMIQUES DE L'ADOPTION DE LA
MÉCANISATION AGRICOLE DANS UN CONTEXTE DE FORTES
POTENTIALITÉS AGROÉCONOMIQUES : LE CAS DE LA PLAINE DE
MÔ AU TOGO -----264
DJALNA Kouyadéga, Université de Kara (Togo)

- 16. DISTRIBUTION SPATIALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA COMMUNE DU 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE N'DJAMENA (TCHAD)-----285**
DJIMLASSEM NDOUBA Kisito, Université de Pala (Tchad)
- 17. ESSAI DE PROFILAGE DE L'AUTORITÉ TRADITIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE : L'EXEMPLE DES CHEFS BÉTÉ DE GAGNOA-----305**
DJOKOURI Loroux Serge Pacome Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. INTEGRATION SOCIOECONOMIQUE DES REFUGIES CENTRAFRICAINS DE LA NYA-PENDE (TCHAD) -----322**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba (Tchad)
MOREMBA YE Bruno, Université de Doba (Tchad)
DJIMADOUM Deba Emmanuel, Université de Dschang (Cameroun)
- 19. ANALYSE DES STRATÉGIES DE PROMOTION DES VALEURS ÉTHIQUES À TRAVERS LES CONTES DANS LES SOCIÉTÉS AGNI-----339**
SENY Ehouman Dibié Besmez, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Mafiani N'Da, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- 20. ANALYSE ETHNOLINGUISTIQUE ET VISION DU MONDE DES ETHNOTEXTES FUNERAIRES NZIMA : L'EXEMPLE DES PLEURS RITUELS CONSACRES AU CLAN AZANWOULE -----356**
EKRA Gnankon Christophe-Richard, Université Félix Houphouët-Boigny, ABIDJAN (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Mafiani N'Da, Université Félix Houphouët-Boigny, ABIDJAN (Côte d'Ivoire)
- 21. UN ENFANT DU TCHAD DE JOSEPH BRAHIM SEID : DE L'ÉNONCIATION FICTIVE AU PACTE RÉFÉRENTIEL RÉEL, ENJEUX D'UNE AUTOBIOGRAPHIE ROMANCÉE -----376**
KALPET Emmanuel, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)
MAMADI Robert, Université de N'Djaména (Tchad)

22. LITTÉRATURE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : UNE ANALYSE GÉOCRITIQUE DU ROMAN *PUSSIONS-NOUS VIVRE LONGTEMPS* DE IMBOLO MBUÉ -----400
Eulalie Patricia ESSOMBA, École normale supérieure de Yaoundé 1 (Cameroun)
23. L'INTERDICTION DU PHÉNOMÈNE DE LA CAPTIVITÉ (ESCLAVAGE) AU SOUDAN FRANÇAIS (XIXe-XXe SIÈCLE) : ENTRE DÉFI ET ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX -----420
FOFANA Yacouba, Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa (Côte d'Ivoire)
DIABATÉ Pori, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
24. ENQUÊTER LES GROUPES MARGINALISÉS AU TOGO : PARTICULARITÉS MÉTHODOLOGIQUES À PARTIR DU CAS DES ENFANTS DE LA RUE À TSEVIE -----442
GOGOLI Ablavi Esseyram, PPNDL, Université de Lomé (Togo),
AWESSO Atiyihwè, PPNDL, Université de Lomé (Togo),
N'DJAMBARA Mahamondou, URAAF, Université de Lomé (Togo),
MOUMOUNI Innoussa, PPNDL, Université de Lomé (Togo)
25. L'ORGANISATION DU DEUIL CHEZ LES TABWA DE TANGANYIKA (DES ORIGINES À LA VEILLE DE LA COLONISATION)-----462
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
26. MAMY WATA ET LA DECOLONISATION SPIRITUELLE DE L'IMAGINAIRE POSTCOLONIALE DANS *LA CAGE* DE ROBERT DARENE -----479
MALONDA MATINA Intime-Chancia , Université Omar Bongo (Gabon)
27. RECOURS AUX CENTRES DE SANTÉ PUBLICS DANS LA SOUS-PREFECTURE DE LANGUIBONOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) -----498
KRAMO Yao Valère, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ISSA Bonaventure Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
OUATTARA Rockyatou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSI-KAUDJHIS Narcisse, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

28. **ÉTAT DE DROIT ET DEFIS SECURITAIRES EN AFRIQUE-----518**
YAMEOGO Issaka, Université Norbert Zongo, Koudougou, (Burkina Faso)
29. **EMOTIONS ET ACTION PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTES DE
L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA -539**
EPOTO IBON NDOME Jeanne, Université de Bertoua (Cameroun)
BIOLO Joseph Thierry Dimitri, Université de Bertoua (Cameroun)
MAPOUKOU Jeannine, Université de Bertoua (Cameroun)
30. **CRITIQUE DU SOCIAL ET ÉMERGENCE D'UN ESPACE POLITIQUE
AUTHENTIQUE DANS LA SOCIÉTÉ DE MASSE CHEZ HANNAH
ARENDT-----552**
KARABOILY Mah Hortense, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
31. **L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ET LA RÉSILIENCE CHEZ LES
ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE DU TOGO-----567**
KAZIMNA Pazambadi, Université de Lomé (Togo)
32. **ART AS A THERAPY: A READING OF ALICE WALKER AND ZORA
NEALE HURSTON -----582**
KAN-OUAR Eguibowé Viviane, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina-Faso)
AFAGLA Kodjo , Université de Lomé (Togo)
33. **IMPACT DE LA PRATIQUE AGRICOLE SUR LA DYNAMIQUE
PAYSAGÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE KORO (NORD-OUEST DE LA
CÔTE D'IVOIRE)-----595**
KONE KARNON, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
KONÉ KIYOFULO HYACINTHE, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORE ZIE DOKLO, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
34. **DÉCRYPTAGE STYLISTIQUE ET RHÉTORIQUE DU MÉTALANGAGE
DANS LE DISCOURS NÉGRO-AFRICAIN : CAS DE *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN ET *ALLAH N'EST
PAS OBLIGÉ* D'AHMADOU KOUROUMA-----611**
KPAN Roger Gueu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSI Fabrice Christian Ehouan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

35. **THE COMMONWEALTH DEVELOPMENT AND BENIN: A POSTCOLONIAL COMPARATIVE ANALYSIS**-----626
ABADAMÈ Marcellin, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
36. **PLURALISME ETHNIQUE ET DEMOCRATIE EN AFRIQUE : PROSPECTIVE POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE** -----642
MBIA MALLAH Syngam, Université de Lomé (Togo)
37. **LE PERSONNAGE MARGINAL DANS *BLACK MANOO* DE GAUZ : MODE, CADRE DE VIE ET IDEOLOGIE**-----658
MENEDA Danielle Laurence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. **DES HOMMES DANS DES PROFESSIONS TRADITIONNELLEMENT FEMININES DANS UNE SOCIETE FORTEMENT STEREOTYPEE (OUAGADOUGOU)**-----673
MILOUNGOU/BAMOGO Touwindé, Université Thomas SANKARA (Burkina-Faso)
39. **ALLIANCES INTER-ETHNIQUES ET LA SYMBOLIQUE DE L'EAU ET DES ÉLÉMENTS CULTURELS DANS LA STABILITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE EN CÔTE D'IVOIRE** -----695
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
ALIMAN Fabrice, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
40. **HEIDEGGER ET L'EPOQUE MODERNE: VERS UN RAPPORT ESTHETIQUE DE L'ETANT**-----713
DIALLO Mounirou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
NDIAYE Moïse Babacar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
41. **DYNAMIQUE DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET CONGESTION LIÉE À LA DESSERTÉ DE LA VILLE DE BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE)**-----728
YAO N'guessan Fabrice, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
N'DRI Kouamé Sylvain, Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)

- 42. DE LA TRANSTEXTUALITE ET DE LA TRANSGENERICITE EN ART :
UNE PROMOTION DU CONTE ORAL PAR LA CINEMATOGRAPHIE --748**
N'GUESSAN Konan Germain, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
EHILE Kadja Olivier, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)
- 43. PEUPEMENT ANCIEN DU ZARMAGANDA DES ORIGINES AU XVE
SIÈCLE : CAS DES CII ET DES LAFAR (NIGER) -----763**
HAMA Nouhou, Département d'histoire à l'université Abdou Moumouni de
Niamey (Niger)
- 44. LA NOTION DE SOLIDARITE AU GABON : QUELLE EVOLUTION DE LA
FIN DU XIX^E SIECLE A 2024 ? -----779**
NYAMA Abraham Zéphirin, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)
- 45. INTEGRATION DES TIC DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET TECHNIQUE EN GUINEE : ENTRE INSUFFISANCE
INFRASTRUCTURELLE ET DEFICIT DE COMPETENCES NUMERIQUES
-----793**
OUATTARA Bapindié, Université Thomas Sankara (Burkina-Faso)
DIALLO Mamadou Koudiougou, École Normale d'Instituteurs de Boké (Guinée)
- 46. AFRO ET FRANCO FÉMINISMES DANS *CELLES QUI ATTENDENT DE
FATOU DIOME*-----809**
MAÏGA Aboubacar Abdoulwahidou, Université Yambo Ouologuem de Bamako
(Mali)
DEMBÉLÉ Sambou, École Doctorale-Droit, Économie, Sciences sociales,
Lettres et Arts du Mali (Mali)
- 47. TRADITION ET MENDICITE AU BURKINA FASO : UNE ILLUSTRATION
A PARTIR DES PARENTS AYANT DES ENFANTS JUMEAUX DANS LA
VILLE DE OUAHIGOUYA -----821**
SAOUADOGO Sidibéouéndin, Université Joseph –KI ZERBO (Burkina Faso)
TRAORE Masseniva, Université Joseph –KI ZERBO (Burkina Faso)

48. MICROCREDIT ET BIEN-ETRE MONETAIRE DES MENAGES RURAUX
AU CAMEROUN -----832
TCHUENGA Doris, Université de Maroua (Cameroun)
NLOM Jean Hugues, Université de Douala (Cameroun)
49. STRUCTURE POETIQUE DU FEMINISME DANS *GRAIN DE SABLE* DE
TANELLA BONI ET *CALLIGRAMMES* DE GUILLAUME APOLLINAIRE
-----854
TRAORE Bakary, Université Félix Houphouët- BOIGNY, Abidjan, (Côte
d'Ivoire)
50. VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET RÉSILIENCE DES PRODUCTEURS DE
RIZ PLUVIAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BODOKRO (CENTRE
DE LA COTE D'IVOIRE) -----869
KOUASSI Yao Dieudonné, , Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
KOUADIO N'dri Yann Cedric, , Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
KOFFI Kouadio Alain, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
51. TYPOLOGIE ET FONCTIONNALITÉS DES CÉRAMIQUES À BROBO
(CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) : SAVOIR-FAIRE ET USAGE-----887
YAPI Apo Sandrine, Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
YEO Mitanhantcha, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
52. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET MOUVEMENTS DE « VEILLE
CITOYENNE » AU BURKINA FASO : ÉMERGENCE D'UNE
CITOYENNETÉ ACTIVE OU DYNAMIQUE SOCIALE À TONALITÉ
POPULISTE ? -----901
YOGO Evariste Magloire, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
53. DU NAZINON AU MOUHOUN : DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION
HUMAINE PREHISTORIQUE ET PROTOHISTORIQUE-----914
BATIENO Désiré, Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI (Burkina Faso)
54. DU FONDEMENT DE L'UNIVERSALISME DES DROITS DE
L'HOMME À PARTIR DE LA MORALE DE KANT -----930
HONBA Théodore, Université de Douala (Cameroun)

- 55. ALTERITE ET REHABILITATION D'UNE IDENTITE FEMININE
DANS LA NUIT SACREE DE TAHAR BEN JELLOUN -----947**
LYAMANGOYE Bob Emarculin, Université Omar Bongo (Gabon)
- 56. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES PROGRAMMES DE
FORMATION INITIALE ET CONTINUE EN LIEN AVEC LE
NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR AU
CAMEROUN -----962**
BEYALA OWONO Marguerite, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
- 57. DEPICTING SLAVERY AND SOCIAL DIFFERENCES IN TONI
MORRISON'S A MERCY -----976**
ADOUPO ACHO Patrice, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- 58. ANALYSE CRITIQUE DE LA PLACE DE L'ORIENTATION-
CONSEIL DANS LES LOIS SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET
PROFESSIONNELLE AU CAMEROUN -----991**
MEZO'O Gaston-Lebeau, Université de Yaoundé I (Cameroun)

**AUTOBIOGRAPHIES FUNERAIRES DES HAUTS DIGNITAIRES :
APPORTS A L'HISTOIRE PHARAONIQUE (2500-1300 AV. J.-C.)**

TRAORE Assa Dramane
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako/Mali
assatra84@gmail.com

Résumé: Les autobiographies funéraires constituent une source essentielle pour comprendre l'organisation administrative de l'Égypte ancienne, le rôle des hauts fonctionnaires et les valeurs de la société. Cette étude analyse la manière dont ces dignitaires se représentent et justifient leur statut, en explorant comment leurs récits reflètent les normes et idéaux du pouvoir royal. Le corpus comprend des inscriptions gravées sur stèles, mastabas et tombes. L'analyse porte sur les thèmes principaux, les procédés narratifs et les valeurs mises en avant. Les résultats visent à mettre en lumière les continuités et évolutions dans la représentation de l'élite, ainsi que l'importance centrale du pharaon et de la Maât dans ces textes.

Mots-clés : Administration, Autobiographies funéraires, hauts fonctionnaires, Égypte ancienne, Maât.

Abstract: Funerary autobiographies are an essential source for understanding the administrative organization of ancient Egypt, the role of high officials, and the values of society. This study analyzes how these dignitaries represent and justify their status, exploring how their narratives reflect the norms and ideals of royal power. The corpus includes inscriptions engraved on stelae, mastabas, and tombs. The analysis focuses on the main themes, narrative techniques, and values highlighted. The results aim to shed light on the continuities and evolutions in the representation of the elite, as well as the central importance of the pharaoh and Ma'at in these texts.

Keywords: Administration, Funerary Autobiographies, High Officials, Ancient Egypt, Ma'at.

Introduction

L'Égypte pharaonique ne se limite pas à ses pyramides, à ses temples ou à ses tombes préservées : grâce au travail des scribes, elle nous a aussi laissé un riche héritage littéraire. Les textes retrouvés sont très variés : rituels funéraires, hymnes et prières, récits mythologiques, annales royales, autobiographies, enseignements moraux ou encore correspondances. Cette étude porte spécifiquement sur les

autobiographies funéraires inscrites sur les parois des chapelles funéraires des mastabas ou des tombes dès l’Ancien Empire, et plus tard sur des stèles ou même sur des statues (notamment sur le pilier dorsal). Dans ces textes, les administrateurs, hauts fonctionnaires, officiers ou prêtres se présentent et retracent leur parcours de vie (Claire Lalouette, 1984, p. 161). Ils y exposent leurs actions, justifient leur conduite et mettent en avant leurs mérites, tant à l’égard du pharaon³ qu’envers la Maât, principe fondamental incarnant l’ordre, la justice, la vérité et : l’harmonie universelle à laquelle chacun doit se conformer (Jean. Leclant et *al.*, 1998, p. 244). L’espace géographique étudié correspond à l’Égypte, située au nord-est du continent africain. Le cadre chronologique retenu va de l’Ancien Empire au Nouvel Empire (2500 à 1279 av. J.-C), depuis le règne du pharaon Sahourê jusqu’à celui de Ramsès II (Maurizio Damiano Appia, 1999, pp.282-284). Cette longue période voit évoluer l’organisation politique : renforcement du pouvoir central, développement du rôle du vizir, du scribe et des responsables de services. L’objectif de cette étude est de comprendre la manière dont les hauts fonctionnaires façonnaient leur propre image, mettaient en avant leurs fonctions et participaient au maintien de l’ordre royal. L’enjeu consiste à reconstruire les pratiques administratives ainsi que les normes de comportement de l’élite, tout en évaluant la permanence et l’évolution de ces modèles sur une longue durée. Parmi les sources les plus éclairantes figurent les « autobiographies », que les Égyptiens incluaient comme éléments majeurs dans la décoration de leurs monuments funéraires (Laurent Coulon, 1997, p.109). La méthode repose sur une analyse approfondie de ces textes afin d’en dégager les thèmes récurrents, les structures narratives et les valeurs mises en avant, en les replaçant dans leur contexte administratif et religieux. La question centrale est la suivante : que nous apprennent les autobiographies funéraires sur leurs auteurs ? De cette interrogation découlent d’autres questions : quel était le but de ces écrits ? et que révèlent-ils sur la société égyptienne ? Pour ce faire, l’étude sera organisée en deux parties : la première analysera autobiographies funéraires de l’Ancien Empire ;

³Ce mot, qui sert à nommer le souverain égyptien, dérive de l’expression égyptienne *per-ââ* (« la grande maison »), laquelle a progressivement fini par désigner le roi.

la seconde examinera les écrits autobiographiques du Nouvel Empire. Sachant qu'entre ces deux périodes il y a eu certes un période de prospérité notamment le Moyen Empire mais aussi des périodes troubles notamment les premières et deuxièmes périodes intermédiaires. Il serait intéressant de voir si les écrits autobiographiques ont gardé les mêmes thématiques.

1. Émergence des autobiographies funéraires comme sources historiques à

l'Ancien Empire : de Sahourê à Mérenrê Ier (2500–2276 av. J.-C.)

Dans cette section, nous examinerons successivement les autobiographies d'un médecin, d'un prêtre et d'un gouverneur.

1.1. Autobiographie de NY-ANKH-SEKHMET, médecin en chef du roi SAHOURÊ

Ny-Ankh-Sekhmet⁴, expose la façon dont il demanda au pharaon l'octroi d'une fausse-porte pour sa tombe. Il rapporte avoir adressé à sa Majesté les paroles suivantes :

Ah ! puisse ton ka⁵ illustre commander que me soit donnée une fausse-porte⁶ en pierre, pour ma fameuse tombe de la nécropole ! » Sa Majesté permit que soient apportées deux fausses-portes de pierre, en provenance de Toura⁷ ; elles furent déposées à l'intérieur de la salle d'audience du palais (appelée)

« Sahourê-à-la-grande-couronne-blanc-étincelante ». Les deux grand-prêtres de Memphis ordonnent alors que l'atelier (royal) et les artisans qui lui sont attachés fassent le travail nécessaire auprès du roi lui-même. Sa Majesté met la main à l'ouvrage dont il a pris la charge, peignant notamment celles-ci en bleu de lapis-lazuli.

⁴Le nom peut être traduit par « La vie appartient à la déesse Sekhmet ». Il est construit à partir du nom de Sekhmet, la déesse scorpion, considérée comme la patronne des praticiens.

⁵Le Ka accompagnait l'homme dès la naissance, formant une partie intégrante de son être. Symbole de la force vitale nourrie par les aliments, il représente le principe même de la vie et de l'énergie. Sans lui, le roi ne pouvait accomplir les rites essentiels du culte ; ce double, à la fois aura et puissance procréatrice, était indissociable de l'individu. On le nourrissait en lui offrant des aliments dont il absorbait seulement l'essence invisible et régénératrice. Fusionner avec son Ka signifiait la mort.

⁶Dans les chapelles funéraires des mastabas (tombes privées de l'Ancien Empire), une imitation de porte, appelée fausse porte, était disposée sur le mur ouest. Elle offrait au défunt un chemin symbolique depuis le royaume des morts (l'Occident) vers la chapelle. Ce passage virtuel tirait sa force magique de la statue du disparu, placée dans la niche adjacente.

⁷Sur la rive gauche du Nil, près de Memphis, célèbre par ses carrières de fin calcaire blanc.

Le roi dit (un jour) au chef des médecins, Ny-anekh-Sekhmet : « De même puisse-tu ne te rendre dans la nécropole que dans ton très grand âge, et que les dieux m'aient, de même puisses-tu ne te rendre dans la nécropole que dans ton très grand âge, et pourvu de la dignité d'imakhou. » Alors, je donne des louanges au grand roi et adore chaque dieu pour Sahourê ; car il connaît les désirs de tous ceux de sa suite. Maintenant je suis son imakhou, car je n'ai jamais commis aucun mal contre personne. (Claire Lalouette, 1984, p.162)

Le chef des médecins insiste sur l'engagement personnel du roi dans la construction de sa tombe : « Sa Majesté se met elle-même à l'œuvre, assumant cette tâche et peignant notamment en bleu lapis-lazuli. » Cette déclaration met en lumière son autorité, son implication directe dans les rituels funéraires, ainsi que le respect qu'il porte à son médecin principal.

L'intervention des « deux grands prêtres de Memphis » et de l'atelier royal révèle la structure hiérarchique de l'administration égyptienne. La mention de ces deux prêtres indique que, sous la V^e dynastie, la fonction de grand prêtre de Ptah à Memphis était dédoublée, avec deux titulaires principaux partageant les responsabilités sacerdotales au service du dieu créateur. Ptah, patron des forgerons, conférant à son grand prêtre le titre de « Chef des artisans »,

On admet communément que *wr kherep hemout* désigne le grand prêtre de Ptah à Memphis. Ce titre a fait l'objet de nombreuses traductions au fil du temps. Parmi celles proposées et que l'on peut classer chronologiquement, on trouve : « chef de l'œuvre », « le grand chef des artisans », « celui qui est grand dans la direction des artisans », « chef des maîtres artisans », « chef des maîtres ouvriers », « grand des chefs d'atelier » (atelier devant être compris, pensons-nous, comme un groupe d'ouvriers placé sous l'autorité d'un maître), « le plus grand chef des arts », « directeur en chef des artistes », « le grand chargé de diriger les artistes », ou encore « le chef des artisans du Grand ». (Charles Maystre, 1992, p.3-6).

Les mentions de louanges aux dieux et du souhait pour le chef des médecins (« puisse-tu ne te rendre dans la nécropole que dans ton très grand âge ») révèlent l'importance de la piété personnelle et du respect des rites funéraires. L'auteur se place comme un acteur du religieux, exprimant son dévouement à Sahourê et aux

divinités, ce qui est caractéristique des textes autobiographiques égyptiens où l'on cherche à montrer sa droiture et sa fidélité aux dieux et au roi.

Ny-anekh-Sekhmet se présente comme détenteur du statut d'« *imakhou* », affirmant n'avoir « jamais causé de tort à qui que ce soit ». Ce titre désigne une personne ayant obtenu la qualité d'*Imakh*, laquelle s'accompagne de privilèges particuliers offrant à ceux qui la possèdent des avantages considérables. Ainsi, après leur décès, les *Imakhou* sont accueillis dans un domaine réservé, non à l'ensemble des morts, mais seulement aux plus prestigieux parmi eux (Jean Sainte Fare Garnot, 1941, p.11).

Intégrées dans le cadre général du culte des ancêtres, à la disposition des « vivants » dans les chapelles funéraires ou « demeures du ka », comme les nommaient les Égyptiens, les autobiographies perpétuent le souvenir du défunt et proposent aux générations successives un modèle à suivre (Bernard Mathieu, 2021, p.289).

1.2. NEFER-SESHEM-RE ⁸ DIT SHESHI : ANALYSE D'UNE AUTOBIOGRAPHIE FUNÉRAIRE DU REGNE DE TETI⁹

Dans l'inscription gravée sur la fausse-porte de son mastaba à Saqqara, on trouve une longue liste de titres honorifiques, parmi lesquels : grand prêtre de la pyramide de Téli, juge suprême, vizir, chef des scribes responsables des documents royaux, directeur de tous les travaux ordonnés par le roi, responsable des deux trésors d'argent, responsable des deux trésors d'or, chef des deux entrepôts du trésor royal, chef du Sud, surveillant des deux greniers, directeur des expéditions, chef du palais, responsable des deux dépôts des objets scellés, chef des produits célestes et des récoltes, le plus haut dignitaire après le roi, chef de la grande maison des Six, et plusieurs autres encore (J. Capart, 1907, p. 17). Puis, Seshi poursuit en déclarant :

Que je sois monté dans ma ville, ou que je sois descendu dans mon nome, j'ai toujours accompli la justice envers son seigneur, et je l'ai satisfait au moyen de ce qu'il aime. J'ai dit la vérité et pratiqué la justice. J'ai bien parlé et heureusement répété (les paroles).

⁸Qui signifie sans doute belle/parfaite est la puissance de Rê.

⁹Il fut le premier roi de la VI^e dynastie.

J'ai conduit la justice, afin que les hommes m'aient bien.

J'ai départagé deux rivaux, afin de les satisfaire (l'un et l'autre).

J'ai sauvé le faible des mains d'un plus fort que lui, autant que cela était à mon pouvoir.

J'ai permis d'aborder à celui qui n'avait pas de bateau¹⁰.

J'ai donné une sépulture à celui qui n'avait pas de fils.

J'ai conduit en barque qui n'avait pas de navire.

J'ai craint mon père, j'ai été doux pour ma mère,

et j'ai élevé leurs enfants. Ainsi parle celui dont le nom est Sheshi (Claire Lalouette, 1984, p.163).

L'orateur Sheshi y prend la parole à la première personne, dresse un bilan de sa conduite morale. Il affirme avoir agi avec justice, que ce soit dans sa ville ou dans son nome, en satisfaisant le seigneur par des actions conformes à ce qu'il appréciait. La vérité et la justice sont mises en avant comme principes fondamentaux : il dit les avoir dites, pratiquées et guidées dans ses paroles comme dans ses actes.

Sheshi insiste sur son rôle de médiateur, puisqu'il déclare avoir départagé deux rivaux de manière à les satisfaire tous les deux. Il rappelle également avoir protégé le faible lorsqu'il le pouvait. Plusieurs gestes concrets illustrent sa bienfaisance : permettre l'accès au rivage à celui qui n'avait pas de bateau, donner une sépulture à celui qui n'avait pas de fils, ou encore transporter en barque celui qui ne possédait pas de navire. Sheshi exerçait la charge essentielle liée à la pyramide du roi Téli, c'est-à-dire la sépulture royale considérée comme la demeure éternelle du souverain.

De manière générale, les rois d'Égypte faisaient édifier leur tombeau de leur vivant. Veiller à l'entretien de cette demeure sacrée permettait non seulement de demeurer dans la faveur du souverain, mais aussi d'obtenir de sa part une sépulture et des rites funéraires conformes au prestige attendu.

¹⁰Dans l'Égypte ancienne, la barque était essentielle pour se déplacer sur le Nil, principal axe de communication du pays. Elle avait aussi une forte valeur religieuse, car les dieux, notamment Rê, voyageaient dans des barques sacrées. Enfin, elle jouait un rôle funéraire et symbolique, représentant le passage vers l'au-delà et la protection divine.

Le passage se clôt sur l'évocation de ses devoirs familiaux : il dit avoir craint son père, avoir été doux pour sa mère et avoir élevé leurs enfants. Ainsi se dessine l'image d'un homme qui se présente comme juste, bienveillant et fidèle à ses obligations envers les autres et envers sa famille. Selon Claire Lalouette (1984, p.322, note 10), ces déclarations moralisatrices sont le reflet des textes des sages, leur ombre portée dans l'esprit des hommes.

1.3. AUTOBIOGRAPHIE DE WENI (OUNI) : UN GOUVERNEUR DE LA HAUTE-ÉGYPTÉ A TRAVERS SON TEXTE FUNÉRAIRE

Ouni était un fonctionnaire éminent ayant exercé ses charges sous trois règnes successifs (Téti, Pepi I et Merenrê I). Il portait différents titres tels que : Le prince, gouverneur de Haute Égypte, chambellan, attaché à la ville de Nekheb, l'Ami Unique. Après l'énumération de ses titres, l'auteur déclare ce qui suit :

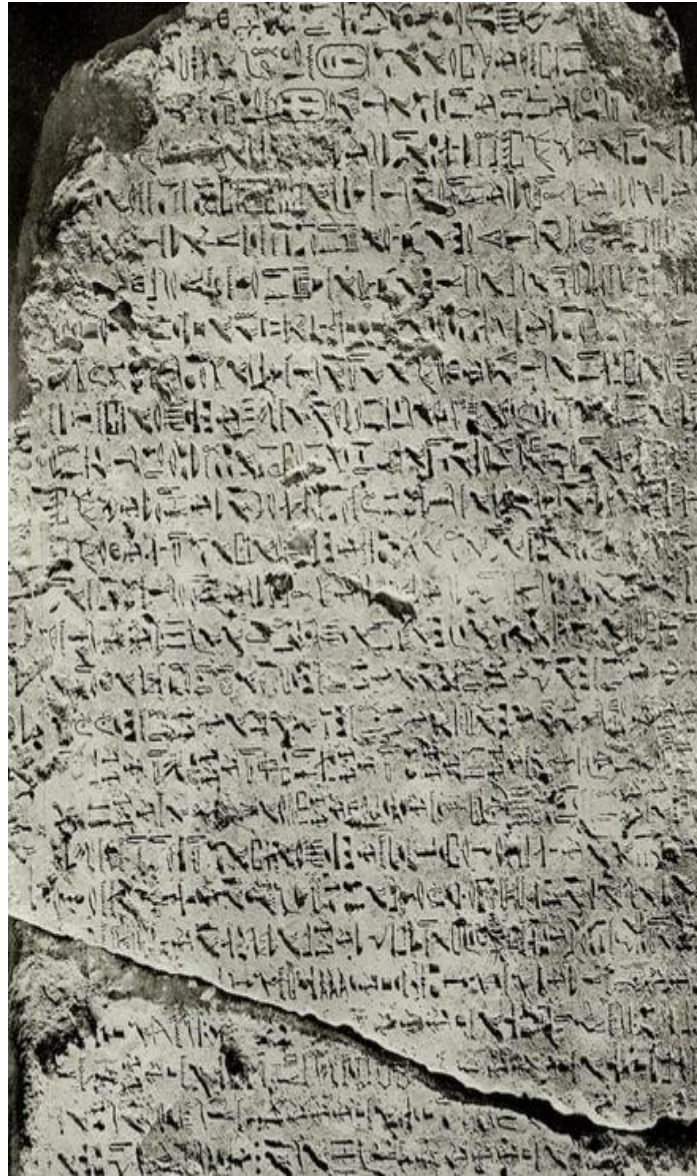
J'étais encore un enfant, qui noua sa ceinture sous sa Majesté de Teti, ma fonction était alors celle de surveillant du magasin à blé. Puis je devins intendant du domaine de la grande Maison... prêtre lecteur du palais, sous sa Majesté de Pepi. Alors que j'étais chambellan du palais et porteur des sandales, le roi de Haute et Basse Égypte Merenrê ; mon maître qu'il vive éternellement, me nomme prince et gouverneur de Haute Égypte, depuis Éléphantine au sud jusqu'à Cusae au nord. Je remplis donc pour lui la fonction de gouverneur de la Haute Égypte, pour sa satisfaction, de telle sorte que personne ne vola son compagnon. J'accomplis toute tâche : je compte pour la Résidence royale, à deux reprises, tout ce qui peut être compté. Je fis tout cela pour que sa Majesté me loue.

Sa Majesté m'envoie ensuite à Ibbat¹¹, afin que je rapporte à mon maître-puis-t-il vivre ! un sarcophage, avec son couvercle, en même temps qu'un pyramidion, précieux et auguste, pour sa pyramide appelée « Merenrê apparaît bellement ». Sa Majesté m'envoie également à Éléphantine pour en rapporter une fausse-porte de granit, avec sa table d'offrande, des portes et des seuils en granit, pour en rapporter aussi des battants de portes et des dalles de granit, pour la chambre supérieure de sa pyramide. Puis Sa Majesté m'envoie pour creuser cinq canaux en Haute Égypte et pour construire trois cargos et quatre navires de transport, en bois d'acacia du pays de Ouaoat¹². Car, je suis noble, je suis puissant, j'honore la gloire du roi de Haute et Basse Égypte, Merenrê. Je suis un homme aimé de son père, loué par sa mère, un fils aîné agréable pour ses frères. Le prince gouverneur du Sud, véritablement, l'imakhou auprès d'Osiris, Ouni. (Claire Lalouette, 1984, p.163-168).

¹¹Carrière de granit située vraisemblablement dans le voisinage d'Assouan. Le Sarcophage de Merenrê, découvert par Mariette dans la pyramide du roi, était effectivement de granit noir.

¹²Une région de Basse Nubie (actuel Soudan), localisée juste au-delà de la première cataracte du Nil.

Figure 1 : autobiographie d'Ouni provenant d'abydos



Ce texte autobiographique d'Ouni illustre la progression exemplaire d'un haut fonctionnaire égyptien de l'Ancien Empire, depuis des rôles subalternes jusqu'à une position de gouverneur suprême de Haute-Égypte.

Ouni met en scène une carrière linéaire et méritocratique, débutant enfant comme « surveillant du magasin à blé » sous Teti, évoluant vers des charges palatines (intendant, prêtre lecteur, chambellan, porteur des sandales) sous Pepi I^{er}, puis

culminant sous Merenrê avec le titre de « prince et gouverneur de Haute-Égypte », de Éléphantine à Cusae. Cette trajectoire souligne la loyauté dynastique et la reconnaissance royale par promotion graduelle.

Il insiste sur son efficacité « je remplis donc pour lui la fonction de gouverneur ... de telle sorte que personne ne vola son compagnon » et son zèle comptable « je compte pour la Résidence royale, à deux reprises, tout ce qui peut être compté », valorisant une administration impartiale, prévenant la corruption et assurant la stabilité économique du royaume.

Enfin, Ouni relate des tâches précises : rapporter de Ibhat un sarcophage complet avec pyramidion pour la pyramide « Merenrê I apparaît bellement », puis d'Éléphantine des éléments en granit (fausse-porte, table d'offrandes, portes, seuils, battants, dalles) pour la chambre supérieure. Il termine par une déclaration élogieuse de lui-même « je suis noble, je suis puissant, j'honore la gloire du roi... », dans laquelle il énumère ses mérites, tant individuels que familiaux, avant de réclamer auprès d'Osiris les faveurs auxquelles il estime avoir droit après sa mort.

Les autobiographies de Ny Ankh Sekhmet, Sheshi et Ouni montrent que, du règne de Sahourê à celui de Merenrê Ier, les élites de l'Ancien Empire valorisaient avant tout la droiture, le service au roi et les devoirs familiaux, des qualités qui légitimaient à la fois leur prestige social et leur place dans l'au-delà.

Il est essentiel d'étudier également les autobiographies du Nouvel Empire, en tenant compte du contexte historique qui sépare cette période de l'Ancien Empire. Entre ces deux grandes périodes se succèdent des phases contrastées : la Première Période Intermédiaire, marquée par l'instabilité politique ; le Moyen Empire, période de prospérité et de rayonnement ; et Deuxième Période Intermédiaire, caractérisée à nouveau par des troubles. Cette évolution pose la question de la continuité des thématiques : les autobiographies sont-elles conservées les mêmes préoccupations et valeurs à travers ces contextes variés ?

2. Construire son éternité : inscriptions autobiographiques des dignitaires (Thoutmosis III - Ramsès II) (1479-1279 av. J.-C.)

Cette section de l'étude sera consacrée à l'analyse des textes autobiographiques, d'un vizir ou premier ministre, d'un commandant de l'armée égyptienne et d'un grand prêtre.

1.13. 2.1 La réceptions officielle du vizir REKHMIRÊ

L'inscription se trouve sur le mur ouest de l'une des salles de la tombe de Rekhmirê, sur la rive gauche de Thèbes, à Sheikh Abd el-Gourmah. Le texte rapporte le discours que le pharaon Thoutmosis III prononça le jour où il confia la fonction de vizir à son nouveau titulaire. Ce dernier fit graver sur ce mur une description très détaillée des responsabilités et devoirs liés à cette charge, afin de laisser un témoignage durable de son rôle au service du roi et de l'administration égyptienne.

Les hauts fonctionnaires du conseil sont d'abord introduits dans la salle d'audience de Pharaon, Vie-Santé-Force, puis on fait venir le vizir Rekhmirê, nouvellement promu (dans cette charge).

Sa Majesté lui dit : « Tu devras désormais veiller sur la salle d'audience du vizir, surveiller tout ce qui s'y fait, car c'est le support du pas tout entier. Vois-tu, être vizir ce n'est pas là chose douce et agréable, cela est même parfois amer comme du fiel.

Vois, le vizir est le cuivre qui protège l'or de la maison de son maître ; il ne baisse pas son visage devant les hauts fonctionnaires et les juges, et il ne fait pas ses clients de n'importe qui. Si un homme demeure dans l'intimité de son maître, il doit, pour lui, agir, de son mieux, mais il n'a pas à faire de même pour un autre.

Des plaignants du Sus et du Nord, du pays tout entier, viendront... Toi, tu veilleras à ce que toutes choses soient faites conformément à ce qui est la loi, conformément aussi à leur droit, en assurant la justice pour chaque homme.

Vois-tu, c'est le sûr asile d'un juge que d'agir conformément à la règle, lorsqu'il répond à ce que demande un plaignant ; ainsi celui qui est jugé ne pourra pas dire : « On ne m'a pas rendu justice. » Considère cette sentence qui est dans le Livre de Memphis et qui dit : « A toi vénéré, vizir respectueux des lois... » Garde toi aussi de ce qui était dit du vizir Khety, à savoir qu'il lésait ses proches au profit d'autres.

N'éconduis aucun plaignant sans avoir prêté attention à ses paroles. Vois, un plaignant aime que l'on accueille avec bienveillance son discours, plus encore que de voir sa plainte exaucée. Ne te mets pas en colère contre un homme, à tort ; sois seulement irrité contre celui qui le mérite.

Il est celui qui, scrupuleusement, veille sur les lois, depuis le temps du Dieu. On le nomme « Scribe de la Vérité-Justice ». Quant à la salle dans laquelle tu donneras audience, il a en elle une « pièce large » ; dit « deux Maât », où tu prendras tes

décisions. Ne cesse à aucun moment, de rendre à justice, dont les lois sont connues. Agis donc selon les indications qui te sont données (Claire Lalouette, 1984, p.182-184).

Dans cet extrait, le pharaon rappelle d'abord au nouveau vizir la difficulté et la rigueur de la fonction. La fonction du vizir apparaît comme une charge lourde, qui n'a rien d'agréable selon les mots mêmes du roi. La comparaison avec le « cuivre qui protège l'or » souligne la responsabilité de celui qui doit préserver la maison du souverain : il sert de rempart et doit rester ferme, sans se laisser influencer par les hauts fonctionnaires ou par des relations personnelles. Le roi insiste également sur la fidélité due au maître : l'homme proche du souverain doit agir pour lui, mais ne doit pas étendre cette faveur à autrui.

Le passage insiste ensuite sur le rôle judiciaire du vizir. Celui-ci doit accueillir les plaintes venues de tout le pays et rendre justice en se conformant strictement à la loi et au droit. La justice est présentée comme un refuge sûr pour le juge qui agit selon la règle : cela garantit que personne ne pourra déclarer avoir été traité injustement. Le texte met en garde contre les dérives possibles, évoquant l'exemple d'un vizir antérieur qui aurait lésé ses proches au profit d'autres. Le souverain souligne également l'importance d'écouter chaque plaignant, car être entendu avec bienveillance est parfois plus significatif que l'issue même de la plainte.

Enfin, le discours rappelle la dimension morale et rituelle de la fonction, fondée sur le respect scrupuleux des lois « depuis le temps du Dieu¹³ ». Le vizir est associé à la « Vérité-Justice » et son lieu d'audience comporte une « pièce large », dite « deux Maât¹⁴ », espace symbolique où il doit prendre ses décisions. Le pharaon conclut par un ordre clair : rendre justice en tout temps, selon les indications reçues et conformément aux lois. La charge apparaît ainsi comme une mission exigeante où vigilance, impartialité et constance sont essentielles.

¹³Depuis le jour de la création du monde.

¹⁴ La salle des deux Maât comprenait les juges du sud et du nord du pays.

Figure 2 : Rekhmirê, accompagné d'une femme qui est sans doute sa femme ou sa mère, reçoit les offrandes. En face d'eux se tenait un autre personnage dont la représentation a été effacée.



1.14. 2.2 Inscription Autobiographique du commandant AMENEMHEB, époque du pharaon Thoutmosis III

L'inscription est sculptée sur les murs de sa tombe à Thèbes. Ci-après un extrait de cette autobiographie.

Le commandant Amenemheb, juste de voix ¹⁵, dit : J'étais un homme juste, extrêmement, appartenant au souverain Vie-Santé-Force, un homme au cœur sincère dépendant du roi de Haute Égypte, un homme au cœur utile pour le souverain de Basse Égypte. J'ai accompagné mon seigneur royal en ses expéditions dans les pays du nord et dans les pays du sud ; il aime, en effet, que je sois attaché à ses pas tandis qu'il est sur le champ de bataille assurant sa victoire, cependant que la puissance qu'il manifeste fortifie le cœur.

¹⁵Celui qui a été déclaré « justifié » par le tribunal d'Osiris. Au Nouvel Empire, selon le Livre des Morts, Osiris est le dieu chargé de juger les âmes des défunts revenus à la vie. Il préside le tribunal divin, assisté de quarante-deux divinités, en présence de Maât, ainsi que d'Anubis, d'Horus, d'Isis et de Nephtys.

Lorsque sa Majesté atteignit le Naharina¹⁶, j'apporterai trois hommes, à la suite d'un combat qui se déroula dans ce pays, et les donnai à sa Majesté comme prisonniers. Je participai ensuite à un nouveau combat, durant cette même expédition, dans le pays de la Colline-de-Ouan, à l'ouest d'Alep ; je ramenai des Asiatiques prisonniers, treize hommes et soixante-dix ânes vivants, treize lances bronze, le bronze travaillé avec de l'or.

Alors il m'accorda une grande récompense... Je pus encore assister à la victoire du roi de Haute et Basse Égypte Menkheper¹⁷ dans le pays de Shendjar. Puis j'assistai à un autre exploit heureux accompli par le seigneur des deux terres, à Niy. Il chassait cent vingt éléphants, à cause de leurs défenses ; je m'emparai du plus grand de ces animaux, qui s'était attaqué à Sa Majesté ; je coupai sa main. Mon Seigneur royal me récompensa avec de l'or et me donna trois vêtements et cinq paires de sandales.

Je participai à tous ces combats alors que j'étais commandant. Le roi acheva son temps de vie, qui comprenait de nombreuses et heureuses années que distinguaient la vaillance, la force et le triomphe, depuis sa première année de règne jusqu'à la cinquante et unième. Lorsque la terre blanchit, à l'aube du lendemain et soudain surgit le Disque étincellent, alors le roi de Haute et Basse Égypte, Âakheperourê¹⁸, le fils de Rê Aménophis, fut établi sur le trône de son père et se réjouit de ses nouveaux titres. (Claire Lalouette, 1984, p.179-181).

L'autobiographie d'Amenemheb le présente comme un officier exemplaire dont la valeur repose à la fois sur sa moralité et sa fidélité absolue au souverain : il se décrit comme « un homme juste », « au cœur sincère » et « au cœur utile » au service du roi de Haute et Basse Égypte. Il insiste sur sa proximité constante avec le pharaon, qu'il suit « dans les pays du nord et dans les pays du sud », « attaché à ses pas » sur le champ de bataille, où la puissance du roi « fortifie le cœur ». Il énumère plusieurs exploits militaires, tels que la capture de « trois hommes » au Naharina et un important butin rapporté du pays de la « Colline-de-Ouan ».

Il raconte également l'épisode de la chasse aux éléphants à Niy, où il maîtrise « le plus grand de ces animaux » qui menaçait le roi, lui coupant « sa main », ce qui lui vaut « de l'or », « trois vêtements et cinq paires de sandales ». En rappelant qu'il participa « à tous ces combats » en tant que commandant, il renforce son image de serviteur courageux et indispensable. Le passage se clôt sur la mort du souverain,

¹⁶Pays situé au nord de la Phénicie, près de l'Euphrate.

¹⁷Que le devenir de Rê soit stable, quatrième nom de Thoutmosis III.

¹⁸Grand sont les desseins de Rê.

dont le règne est décrit comme long et victorieux, puis sur l'accession d'Âakheperourê Aménophis au trône, au moment où « le Disque étincelant » surgit à l'aube, marquant une transition dynastique solennelle.

Cette autobiographie constitue par ailleurs une source précieuse pour la compréhension des campagnes asiatiques de Thoutmosis III, menées dans le couloir syro-palestinien, à Mégiddo, Yénoam, Nougès et Hérenkéroû, qui aboutirent au démantèlement d'une coalition dirigée par le prince de Qadech. Plusieurs de ces expéditions furent commémorées sur des stèles érigées en Égypte, à Amant, ainsi qu'en Haute Nubie, au Gebel Barkal (D. Valbelle, 1998, p. 238). Amenemheb évoque enfin l'avènement d'Aménophis II, successeur légitime de Thoutmosis III, ce qui illustre le maintien de la succession de père en fils, modalité la plus courante de transmission du pouvoir royal (M.-A. Bonhème et A. Forgeau, 1988, p. 256).

1.15. 2.3 Bakenkhonsou, grand prêtre d'Amon à Karnak

Les inscriptions sont sculptées sur une statue accroupi du personnage. Sur la paroi antérieure de la statue, on peut lire ce qui suit :

Le noble, le prince, le grand-prêtre d'Amon Bakenkhonsou, juste de voix, dit : « Je fus un homme juste et équitable, utile à son maître, qui respecta le dessein de son dieu et marcha l'intérieur de son temple. Je fus le grand maître d'œuvre dans le temple d'Amon, jouissant de la confiance de son maître.

Ô, vous, tous les hommes capables de jugement, et vous qui demeurerez sur la terre et qui viendrez à la suite de millions et dont les cœurs seront assez déliés pour reconnaître la valeur, à vous tous je vais faire connaître mon personnage, alors que j'étais sur la terre, en chaque fonction que j'ai remplie depuis que j'ai été mis au monde.

J'ai passé quatre années, étant un tout petit enfant.

Puis je passai douze ans d'adolescence, étant chef de l'écurie de dressage du roi Menmaâtrê.

Je fus ensuite prêtre-ouab, pendant quatre ans.

Puis, père divin du dieu Amon, pendant douze ans.

Ensuite, je fus troisième prêtre-serviteur-d'Amon, durant quinze ans.

Puis, deuxième prêtre-serviteur d'Amon, pendant douze ans.

Alors, il (= le roi Ramsès) me loua, car il reconnut mes qualités ; il me nomma grand-prêtre d'Amon (ceci) durant vingt-cinq ans.

J'agis excellemment dans le temple d'Amon, alors que j'étais maître d'œuvre de mon maître. Je construisis pour lui un temple, (appelé) « Ramsès-aimé-d'Amon-est-celui-qui-écoute la prière » à la porte supérieure du temple d'Amon. J'érigeai, dans son enceinte, des obélisques en granit, dont la beauté avoisinait le ciel. Les jardins furent inondés et plantés d'arbre. Je taillai de très grands mâts et les érigeai dans la cour sacrée qui est dans le temple. Je taillai également de grandes barques, pour aller sur le fleuve, à l'intention d'Amon, de Mout et de khonsou (Claire Lalouette, 1984, pp.184-186).

Figure 3 : Statue en bloc du grand prêtre d'Amon Bakenkhonsou



Source : Musée Staatliches Ägyptischer Kunst, à Munich.

Dans l'extrait susmentionné, le grand-prêtre d'Amon Bakenkhonsou se présente comme un homme irréprochable, fidèle à son maître et respectueux du dieu qu'il sert. Dès les premières lignes, il met en avant sa droiture, son utilité et sa piété, affirmant avoir agi conformément à la volonté divine. Le ton est solennel : il s'adresse à tous les hommes « capables de jugement », présents et futurs, pour leur révéler la valeur de son parcours et de sa conduite sur terre. Cette introduction établit à la fois son intégrité morale et la légitimité de son témoignage.

La seconde partie du texte dresse un résumé très structuré de sa carrière, montrant une ascension progressive et régulière. Bakenkhonsou retrace son existence depuis l'enfance, divisée en étapes précises : quatre années comme petit enfant, puis douze d'adolescence à la tête de l'écurie de dressage royale, avant d'enchaîner différentes fonctions sacerdotales. Chaque période est quantifiée et associée à un titre religieux de plus en plus élevé. Cette progression, qui culmine avec la nomination au grand-sacerdotal par le roi Ramsès, souligne une vie entièrement consacrée au service du dieu Amon et à la confiance accordée par le souverain. Le texte présente sa trajectoire comme une preuve de mérite reconnu et récompensé.

Enfin, le passage met en avant les réalisations concrètes accomplies dans l'exercice de la charge de grand-prêtre. Bakenkhonsou évoque des travaux architecturaux et cultuels d'envergure : construction d'un temple dédié au roi, érection d'obélisques en granit, aménagement de jardins, installation de mâts sacrés et fabrication de barques pour les divinités Amon, Mout et Khonsou. Ces œuvres témoignent de son implication dans l'entretien et l'embellissement du domaine divin. À travers cette liste détaillée, il se présente comme un serviteur efficace, capable de matérialiser la grandeur du dieu et du roi. Le texte met ainsi en valeur une vie religieuse et administrative exemplaire, définie par la fidélité, le travail et la réussite.

Conclusion

De l'Ancien au Nouvel Empire, les autobiographies des élites égyptiennes montrent une remarquable unité dans l'élaboration de leur portrait. Que l'on considère le médecin Ny-Ankh-Sekhmet, le fonctionnaire Sheshi, le gouverneur Ouni, le vizir élevé par Thoutmosis III, le commandant Amenemheb ou le grand prêtre Bakenkhonsou, tous valorisent les mêmes qualités essentielles : intégrité, dévouement au pharaon, piété envers les dieux, et zèle dans l'exercice de leurs responsabilités. Au-delà des simples chroniques administratives ou militaires, ces écrits dépeignent un modèle de vie exemplaire, où équité, tempérance et loyauté garantissent l'harmonie cosmique et la bénédiction divine.

Ces inscriptions soulignent surtout le caractère théâtral de l'autobiographie funéraire : chaque narrateur s'impose en exemple vivant, en évoquant ses exploits au bénéfice du roi ou de la société, en énumérant ses jugements impartiaux, ses initiatives pieuses ou ses missions pour le palais, les sanctuaires et les armées. Malgré la variété des rôles, du médecin au magistrat, du provincial au militaire ou au pontife suprême, un idéal unique émerge : se consacrer au souverain, aux divinités et au peuple. Ainsi, à travers la pierre éternelle, ces dignitaires lèguent un magistère éthique qui, de nos jours, nourrit encore notre méditation sur l'essence du devoir, de l'engagement civique et du dévouement collectif.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOHEME Marie-Ange et FORGEAU Annie (1988), Pharaon : Les secrets du pouvoir, Paris : Armand Colin.
- CAPART Jean (1907), Une rue de tombeau à Saqqara : Description de trois monuments funéraires de l'Ancien Empire, Belgique, Vromant & C°.
- COULON Laurent (1997), « Véracité et rhétorique dans les autobiographies égyptiennes de la Première Intermédiaire », in BIFAO, No 97, p. 109-138.
- GARNOT Sainte Fare (1941), « L'Imakh et les Imakhous d'après les textes des pyramides », in In: École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses. Annuaire 1942-1943. 1941. pp. 5-32.
- DAMIANO-APPIA Maurizio (1999), L'Égypte : Dictionnaire Encyclopédique de l'Ancienne Égypte et des Civilisations Nubiennes, Paris, Gründ.
- LALOUETTE Claire (1984), Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte. Volume 1, Paris, Gallimard.
- LECLANT Jean et al. (1998), Dictionnaire de l'Égypte ancienne, Paris, Albin Michel.
- MATHIEU Bernard (2021), La littérature de l'Égypte ancienne : Volume 1, Ancien empire et première période intermédiaire, Paris, Broché.

- MAYSTRE Charles (1992), Les grands prêtres de Ptah de Memphis, Freiburg, Göttingen, Universitätsverlag, Vandenhoeck & Ruprecht.
- VALBELLE Dominique (1998), Histoire de l'État pharaonique, Paris, PUF.